



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUËT

Le onze décembre deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : Syndicat du Bassin Hers-Girou :  
Présentation du rapport d'activité 2023**

**Délibération n° 2024.12.11.132**

**Rapporteur : Natacha MARCHIPONT**

La loi 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a introduit dans le Code Général des Collectivités Territoriales, l'article L 5211-39 qui précise que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

Conformément à ce même texte, le rapport d'activité de l'année 2023, établi par le Président du Syndicat du Bassin Hers Girou, doit faire l'objet d'une communication en séance publique.

Le rapport dans son intégralité a été transmis aux membres du Conseil Municipal.

Natacha MARCHIPONT désignée par la délibération n° 2020.07.01.050-2 du 1<sup>er</sup> juillet 2020, pour siéger auprès du Syndicat du Bassin Hers-Girou, présente ce rapport annuel.

A l'issue de cet exposé, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de prendre acte de la communication en séance publique du rapport d'activité de l'année 2023 du Syndicat du Bassin Hers Girou.

**Entendu cet exposé, les membres du Conseil Municipal :**

- **Prennent acte de la communication en séance publique du rapport d'activité de l'année 2023 du Syndicat du Bassin Hers-Girou, tel que joint en annexe.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme

**Marie-Claude FARCY**  
Secrétaire de séance,

**Michel ROUGÉ**  
Maire,

<p><b>Membres en exercice : 29</b> Membres présents : 22 Absents excusés Représentés : 7 Absent : /</p> <p>Date convocation 05 décembre 2024</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification <b>20 DEC. 2024</b></p>	<p><b>Étaient présents (es) :</b> Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Christine LAFON, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Christine COGNET.</p> <p><b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Anne-Marie AGUADO (pouvoir à M-C FARCY) Patrice RENARD (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Fabienne MORA (pouvoir à P. BARCENAS), Georges DENEUVILLE (pouvoir à C. COGNET), G. BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO).</p> <p><b>Absent : /</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Claude FARCY</p>
--	--

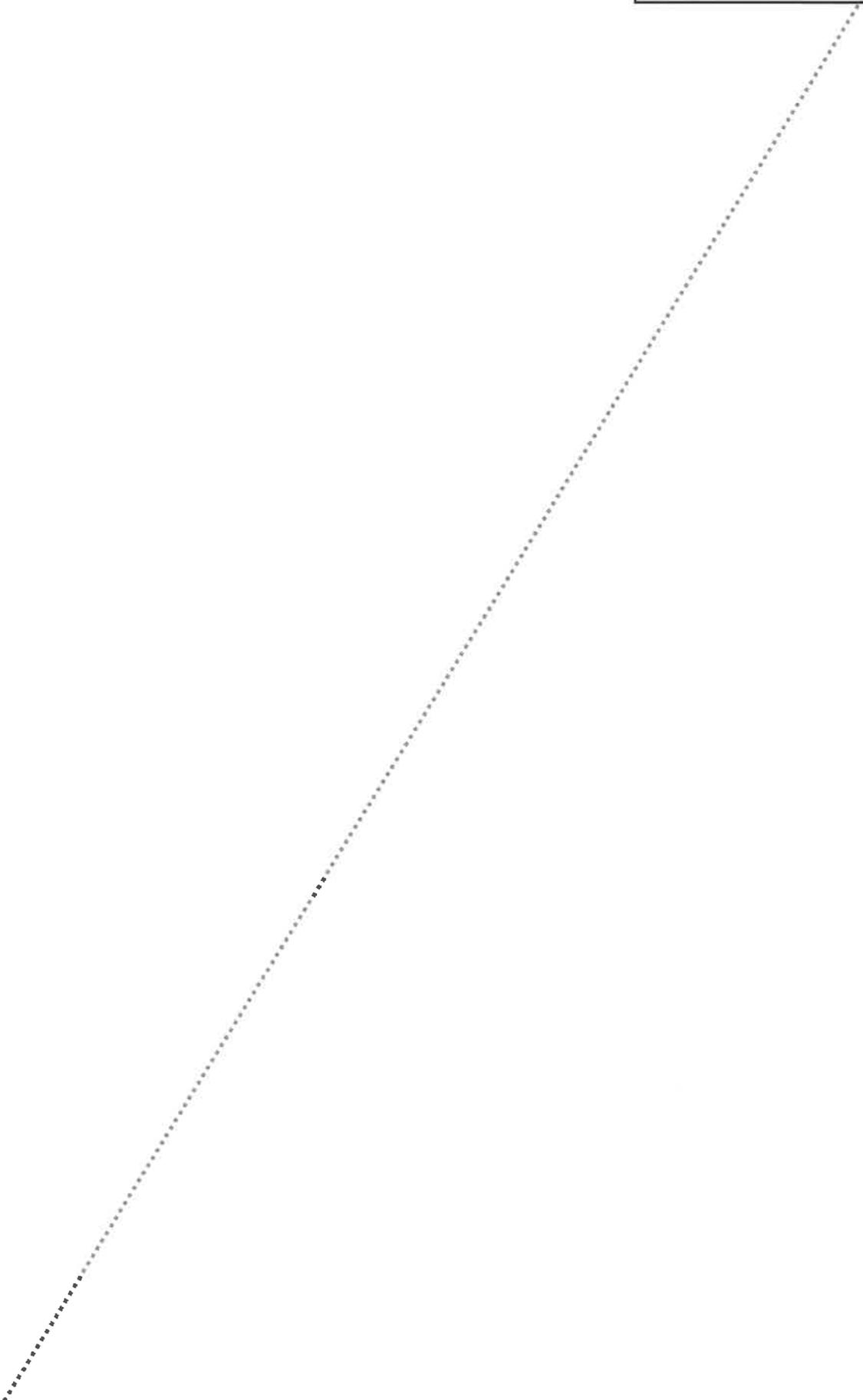
Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 031-213102825-20241211-DEL2024132-DE



Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le **20 DEC. 2024**

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

Service  
Accueil

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023



## SOMMAIRE

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE



### **EDITORIAL P 3**

### **1 LE SAGE HERS-MORT GIROU P 4**

### **2 LES TRAVAUX P 5 à 13**

#### Renaturation

- Le Dagour à Bourg Saint Bernard et la Sausse à Gauré
- La Seillonne à Lanta et à Caraman
- Le Peyrencou au Faget et au Cabanial
- Interventions ponctuelles sur le bassin

#### Restauration

- Reconstitution du cordon de ripisylve
- Traitement des espèces invasives
- Travaux en Régie

### **3 LES ETUDES P 14**

- La Saune et le lac de Sainte Foy d'Aigrefeuille
- Etude d'élaboration du futur PPG

### **4 ANIMATION SCOLAIRE P15**

### **5 COMPTE ADMINISTRATIF 2023**



SYNDICAT DU BASSIN



Comme l'exige le CGCT dans son article L.5211-39, toute commune doit rendre compte annuellement de son activité durant l'année écoulée.

C'est l'objet de ce rapport d'activité, lequel, au-delà de cette obligation institutionnelle, reste un moyen d'information large, auprès des différents acteurs et partenaires du syndicat.

Il est aussi un porté à connaissance du travail réalisé par nos agents, de leurs compétences et de leur investissement.

S'agissant de l'année 2023, et comme à l'accoutumée, la structure SBHG s'est organisée autour des priorités recensées et prévues par les équipes d'ingénierie. Ce travail en amont est alors proposé à l'équipe de Direction, analysé et validé par le collège des élus en bureau et conseil syndical.

La rétrospective des actions menées en 2023 s'attache à mettre en évidence ses missions essentielles d'intérêt général qui sont strictement encadrées par des lois mais qui sont également, au-delà de l'aspect légal, la raison d'être du syndicat.

Les actions se répartissent selon 3 axes :

Les travaux proprement dits, la renaturation des sites et la restauration des berges et du lit de nos rivières,

Les différentes études :

De conception des aménagements et les modalités de réalisation,

D'élaboration du futur programme pluriannuel de gestion (PPG) sur l'ensemble du bassin versant Hers Girou,

Les animations scolaires reconduites d'année en année qui ont concerné en 2023, des écoles du CP au CM1 ; 5 classes ont bénéficié de cette immersion de 4 jours sur les problématiques liées à l'eau.

Enfin, les travaux du SAGE porté par le syndicat et différents partenaires sont indispensables pour bien appréhender globalement et efficacement les différents projets soumis à autorisation environnementale.

Le SAGE, au plus proche des acteurs concernés, constitue le socle de travail, de réflexion et d'actions à réaliser à l'échelle du territoire. Il anticipe et accompagne sur l'ensemble des thématiques (gestion des zones humides, qualité des eaux, ruissellement et érosion des sols...).

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE et le SBHG associés offrent un cadre cohérent pour engager la mise en valeur de la ressource en eau, des milieux aquatiques et la préservation du territoire d'influence.

Cette synergie exemplaire participe intimement de l'Aménagement du Territoire dans toutes les composantes liées à la problématique de l'eau.

Nous gardons tous en mémoire les récents événements catastrophiques liés au dérèglement climatique avéré.

Ce constat doit nous interpeller en tant qu'élus responsables, nous amener à être plus vigilants encore...ça n'arrive pas qu'ailleurs !

Nous devons chacun à notre niveau de responsabilité, prendre grand soin de cette richesse car l'équilibre de ces milieux est fragile.

Pensons à demain et agissons maintenant, ensemble.

***La Présidente de la Commission Communication,***

***Marina DAILLUT,***

***Déléguée de la CC du Frontonnais***



## Le SAGE Hers-Mort Girou :

### Réunions de la CLE et du Bureau

La CLE s'est réunie à trois reprises en 2023 (28 juin, 8 septembre et 19 décembre) et le Bureau le 29 novembre. Outre le suivi de l'avancement des projets, un temps important a été consacré à l'élaboration des avis sur divers projets soumis à autorisation environnementale.

### Avis de la CLE

Cinq dossiers ont été examinés : Aménagement Ferroviaire Nord Toulousain, Ouvrage de décharge hydraulique sur le Ruisseau du Nauzemarelle, Recherche de gîte géothermique à Labège, Jonction Est Toulouse – Quint-Fonsegrives, ZAC Parc du Canal à Ramonville. La CLE fait le constat que son avis est sollicité en fin de procédure d'instruction des projets, ses avis ont ainsi peu d'effet.

### Future révision du SAGE

Le SAGE Hers-Mort – Girou a été approuvé le 17 mai 2018. Il doit être compatible avec le SDAGE Adour-Garonne et révisé en théorie tous les 6 ans. La CLE fait le constat que le SAGE actuel reste compatible avec le SDAGE 2022-2026. Néanmoins, l'émergence de nouvelles préoccupations (parcs photovoltaïques sur plans d'eau, changement climatique) et le caractère caduque de certaines dispositions conduit à préparer la révision.

Six réunions thématiques ont ainsi été organisées de juin à octobre : urbanisme, gestion quantitative, qualité des eaux, érosion des sols et pollutions diffuses, milieux aquatiques et zones humides, inondations. De nombreuses propositions ont été émises et serviront aux futurs travaux de rédaction du SAGE.

### Gestion des zones humides

Une étude de pré-localisation des zones humides a été confiée au bureau d'études CEREG. A partir du croisement des données cartographiques numériques (relief, flore indicatrice des zones humides, remontée de nappes, zones inondables, occupation des sols), des zones humides potentielles (ZHP) ont été identifiées. Le comité de pilotage de l'étude réuni le 8 novembre a validé les résultats et le protocole pour la réalisation des inventaires de terrain en 2024.

### Qualité des eaux du bassin du Girou

L'étude confiée à Otéis et Envilys s'est achevée le 25 avril avec la validation par le comité de pilotage du projet de programme d'actions. Celui-ci identifie les points noirs à traiter sur l'assainissement collectif (stations d'épuration et réseaux), les pollutions diffuses et le ruissellement (volet agricole), la qualité des milieux aquatiques. Les démarches ont été engagées auprès des maîtres d'ouvrage potentiels pour mettre au point un programme détaillé et chiffré, qui pourra faire l'objet d'un contrat territorial avec l'Agence de l'Eau (aides bonifiées).

### Tableau de bord

Pour accompagner les travaux des groupes thématiques sur la révision du SAGE, un rapport sur l'état du bassin versant a été produit, sur le modèle des rapports produits en 2017 et 2018

### Ruissellement et érosion des sols

Les échanges se sont poursuivis en 2023 avec les acteurs agricoles locaux du bassin du Gardijol. Deux réunions le 10 mai et le 25 juillet ont permis de valider le principe d'un projet collectif avec du conseil individualisé auprès des exploitants pour des changements de pratique, financé par l'Agence de l'Eau et les Départements de l'Aude et de la Haute-Garonne.





## LA RENATURATION

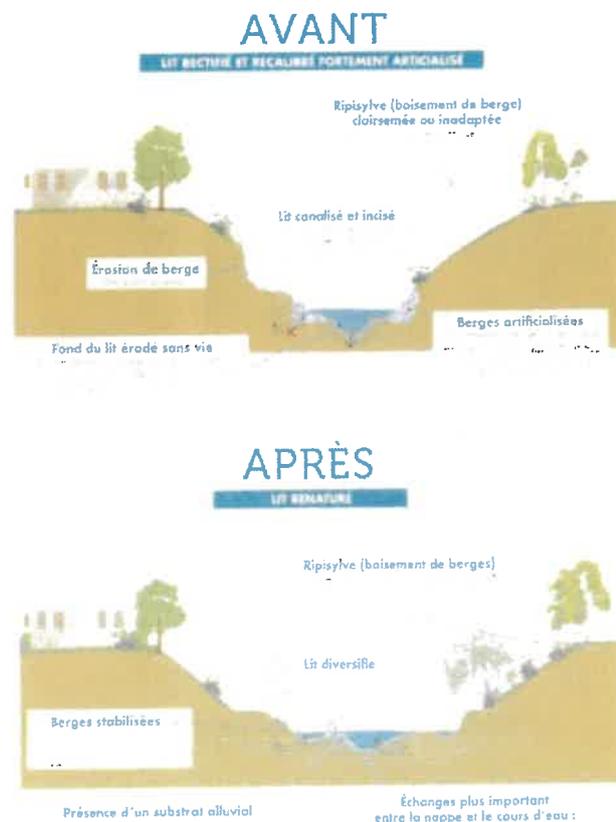
### LA RENATURATION CONSISTE À...

- Stopper l'enfoncement du lit par la création de seuils de fond,
- Reconstituer le substrat du fond du lit au moyen d'apports de graviers et galets,
- Reconstituer un lit moyen et créer des accès plus aisés au lit du cours d'eau par remodelage des berges et création de bras et chenaux secondaires,
- Diversifier les écoulements dans le lit par la mise en place d'épis et d'îlots et la création de banquettes à fleur d'eau,
- Végétaliser le lit et les berges par plantation d'arbres et arbustes de pays ainsi que d'hélophytes.

Ces aménagements sont accompagnés d'un nettoyage du lit par enlèvement des déchets de toute nature et par le traitement de la végétation existante (abattage, recépage, débroussaillage).

La différence entre le linéaire de travaux mentionné dans le dossier de demande d'aide prévisionnel et le linéaire réalisé s'explique par le fait que le diagnostic n'est pas complet en début d'année. Le tronçon d'intervention est affiné en fonction de l'acceptation des propriétaires riverains pour la réalisation des travaux, celles, du type de de l'état du lit et des bon état par

des accès aux par-culture de l'année n, berges (ripisylve en exemple) ...



**Renaturation du Dagour sur la commune de Bourg-Saint-Bernard**  
**Environ 1 039 m de cours d'eau – Prestations : 13 323 € HT**  
**Code Masse d'eau : FRFRR153 7 Le Dagour : FRFR598**

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

*Sites inscrits dans un secteur classé « Recharge\_div\_niv3 » dans le PPG 2017-2022*

*Travaux réalisés sous forme de marchés à bons de commande*

Le Dagour prend sa source sur la commune de Caraman, et se jette dans le Girou à la limite Bourg-Saint-Bernard/Verfeil. L'environnement est caractérisé par des pentes assez fortes, les parcelles bordant le cours d'eau sont majoritairement des parcelles agricoles. Le Dagour traverse un lac (usage d'irrigation) sur la partie médiane de son linéaire. La partie aval du Dagour présente un profil plutôt rectiligne avec des zones d'érosion de berge, une granulométrie fine et une tendance à l'enfoncement du lit. Au niveau de la confluence, le lit du Dagour s'enfonce depuis l'aval (érosion régressive), les berges sont abruptes et la largeur du lit diminue.

Des travaux avaient été initiés en 2022 sur la partie médiane du Dagour. Cette année, la renaturation s'est poursuivie depuis la D32 jusqu'à la confluence avec le Girou.

La ripisylve était globalement continue et en bon état sur ce linéaire. Des ouvertures ont été réalisées pour permettre l'apport de matériaux alluvionnaires et stopper l'incision du lit. A l'aval du cours d'eau, la berge en rive droite a été reprise en pente douce, le méandre a été accentué pour diversifier le profil et diminuer les contraintes liées à une berge trop abrupte. Cet hiver des plantations d'arbres et arbustes ont permis de consolider la berge mise à nue.



Photos avant (juillet 2023) et après travaux (décembre 2023)



SYNDICAT DU BASSIN





La Sausse a été restaurée en 2022 sur un linéaire d'environ 1k d Gauré. Les berges ont été retalutées, certains méandres ont été accentués et de la recharge alluvionnaire a été apportée dans le lit du cours d'eau.

Cette année un tronçon de 600m de cours d'eau a été renaturé à l'amont de celui de 2022. Les problématiques étaient identiques sur le cours d'eau : érosion de berges, incision, peu de diversité du substrat.

Les travaux ont pu se faire sur la moitié du linéaire prévu initialement car les cultures (tournesol) des parcelles à l'aval n'avaient pas été récoltées au moment des travaux. Les travaux non réalisés sont prévus pour l'année prochaine.

Les berges ont été travaillées sur tout le linéaire, principalement en rive gauche et droite (excepté sur la partie aval en rive gauche, dû à la présence d'habitations). Les banquettes qui s'étaient formées naturellement par des effondrements ont été maintenues et les zones d'érosion ont été adoucies. Le travail des berges a toutefois été limité par le manque de place sur la bande enherbée, l'autorisation de l'exploitant avait été donnée en maintenant les 5m de largeur.

De la recharge alluvionnaire a été apportée dans le lit pour éviter l'incision et créer de la diversité avec des épis et arbustes ont été plantés sur tout le linéaire.



**Renaturation de la Seillonne sur les communes de Lanta et  
 Environ 1200 m de cours d'eau – Prestation : 11 079 € HT.  
 Code masse d'eau : FRFR598 1 La Seillonne**

*Site inscrit dans un secteur classé « Recharge\_div\_niv3 » dans le PPG 2017-2022*

*Travaux réalisés sous forme de marchés à bons de commande*

La Seillonne sur son secteur amont présente un lit plutôt rectiligne, avec une ripisylve discontinue (des plantations ont été réalisées les années précédentes), très peu de diversité dans les faciès d'écoulement (peu de pente, présence de sable et limons) et des berges qui tendent à s'éroder.

Renaturation de la Seillonne à Lanta

Le tronçon du cours d'eau concerné par les travaux se situe entre deux linéaires de plantations des berges réalisés en 2019. Suite aux échanges avec les propriétaires riverains de la Seillonne, les travaux ont pu être réalisés à la fois en rive droite (parcelle communale) et en rive gauche (parcelle privée) sur une longueur de 350m de cours d'eau.

Les berges ont été travaillées pour donner plus d'espace au cours d'eau et créer des zones basses qui seront en eau plus souvent dans l'année. De la recharge alluvionnaire a été apportée dans le lit de la Seillonne, dont une partie sera mobilisée lors de crues (matériaux fins).

Cet hiver des arbres et arbustes adaptés ont été plantés des deux côtés des berges pour faire le lien avec d'anciennes plantations en aval.

Renaturation de la Seillonne à Caraman/Maureville

A Caraman, les berges de la Seillonne ont également été plantés en 2019 sur les secteurs dépourvus de ripisylve (un baliveau planté tous les 5 à 10m de berge). Ce secteur est donc bien connu puisque des passages pour l'entretien des plants sont réalisés plusieurs fois par an.

Le tronçon concerné par les travaux se situe à 3km des sources de la Seillonne, le lit est étroit et le ruisseau est à sec l'été. La ripisylve était globalement en bon état mais le lit s'incisait localement (berges de 2-3m de haut) avec un risque d'affaissement des berges.

Cet été, les travaux ont consisté à recharger le lit avec des matériaux alluvionnaires fins et adoucir les berges très localement ou celles-ci s'effondrent.

En hiver, des arbres et arbustes adaptés ont été plantés le long de la Seillonne pour compléter la ripisylve, un petit affluent en rive gauche a été également planté pour assurer une continuité de la trame verte entre le bois et la ripisylve.



**Renaturation du Peyrencou et restauration de zones humides  
et du Cabanial**  
**Environ 720 m de cours d'eau et 715m<sup>2</sup> de zones humides**

Site inscrit dans les secteurs classés « Recharge\_div\_niv3 » dans le PPG 2017-2022

Travaux réalisés sous forme de marchés à bons de commande

Le Peyrencou présente un profil rectiligne, avec une ripisylve discontinue (surtout à l'amont), bordé par de nombreuses parcelles cultivées. La plaine alluviale a été drainée et le lit recalibré sur tout le linéaire supprimant la majorité des annexes hydrauliques et zones humides, excepté dans les zones boisées. Le lit est principalement composé de limons et sables. Le Syndicat est intervenu à ce jour seulement sur la partie amont (Le Cabanial) pour planter des baliveaux sur un secteur où la ripisylve était absente. Le dialogue avec les agriculteurs rencontrés n'a pas pu aboutir à de plus amples travaux.

Le Peyrencou était le seul cours d'eau encore en eau pendant les travaux (en juillet), une pêche de sauvegarde a donc été réalisée par la Fédération de Pêche 31 en amont sur les deux sites. La faible diversité de poissons pêchés et leur faible nombre témoignent d'un cours d'eau très altéré.

#### Le Peyrencou au Faget

Les travaux ont concerné uniquement la rive droite du cours d'eau (pas d'autorisation pour intervenir en rive gauche). Les berges ont été adoucies et certains méandres ont été légèrement accentués. L'apport de matériaux alluvionnaires a permis de créer des banquettes en alternance dans le lit et des zones de radier pour diversifier les écoulements.

Une mare temporaire de 70m<sup>2</sup> a également été creusée dans la parcelle en prairie au niveau de l'ancien lit du Peyrencou.

En hiver des arbres et arbustes ont été replantés pour densifier la ripisylve, et créer un espace d'ombre autour de la mare.

#### Le Peyrencou au Cabanial

Les travaux ont concerné uniquement la rive gauche du cours d'eau (pas d'autorisation pour intervenir en rive droite) sur deux parcelles en prairie naturelle. Après le diagnostic de la CATEZH en mai dernier, il est ressorti que ces parcelles étaient en partie caractérisées en zone humide, avec notamment la présence de la Jacinthe de Rome sur la parcelle amont. Cette espèce étant protégée, une zone a été délimitée autour pour éviter tout piétinement lors des travaux.

Comme sur la commune du Faget, la berge en rive gauche a été retalutée, certaines zones basses seront en eau plus souvent permettant l'installation d'espèces hydrophiles. Un cheminement piéton a été créé ponctuellement pour permettre l'accès à l'eau. De plus l'apport de matériaux alluvionnaires dans le lit apporte de la diversité par la création de radiers ou de banquettes. Le ruisseau en amont rive gauche du Peyrencou, a également été rechargé pour augmenter la capacité auto-épuratoire (contient les eaux de la STEP), mais aussi pour garder la connexion avec la nappe et



Sur la parcelle amont, en s'aidant du lidar, nous avons recréé un chemin de la parcelle vers le point bas au niveau du Peyrencou. Trois mares ont été creusées en connexion avec ce cheminement.

Sur la parcelle aval, une petite zone humide était existante avec la présence de végétation de type humide (saule blanc, jonc...) et des traces d'humidité dans le sol dès 15cm. Trois petites mares ont donc été creusées au sein de ce bosquet humide. Au total, ce sont 645m<sup>2</sup> de zones humides qui ont été créés / restaurés sur les deux parcelles.

Des plantations ont été réalisées à l'hiver le long du Peyrencou et le long du ruisseau en rive gauche.



Photo-  
2023)

2023)



photos avant (juin  
et après travaux  
(novembre  
au Faget



SYNDICAT DU BASSIN



**Interventions ponctuelles sur le bassin**  
**Prestations : 986 €HT, Régie : 9 980 €HT**

**La Sausse sur la commune de Montrabé**

Code Masse d'eau : FRFR598

La commune de Montrabé a contacté le SBHG pour des problèmes d'érosion de berges sur la Sausse et un mauvais état de la ripisylve sur un tronçon à proximité d'un lotissement. Après un diagnostic réalisé au printemps, l'équipe en régie est intervenue pour élaguer quelques arbres et abattre ceux qui menaçaient de tomber sur les habitations. Cet été la berge en rive gauche a été reprise sur deux zones d'érosion et une souche qui obstruait le lit a été retiré. Cet hiver une trentaine d'arbres et arbustes ont été plantés sur les berges mises à nues.

**Suivi des sites renaturés**

Les sites renaturés cette année seront suivis en 2024 en interne par les techniciens, par des relevés photographiques à des points fixes.

Les zones humides sur le Peyrencou notamment au Cabanial, pourront faire l'objet de différents relevés : suivi de la végétation humide (dont la Jacinthe de Rome), présence d'eau dans les mares... Ces suivis pourront se faire en partenariat avec la CATZH.



## LA RESTAURATION ET TRAVAUX EN REGIE

### Reconstitution d'un cordon de ripisylve

Prestations : 7 912.26 €HT, Régie : 74 259 €HT

1 670 ml de berges

Plusieurs secteurs ont été prospectés sur des ruisseaux dépourvus de ripisylve, mais la démarche de plantation n'a pas pu aboutir. Il s'agit de tronçons aval d'affluents de cours d'eau principaux, dont la plantation de ripisylve pourrait faire la jonction de trame verte :

Le ruisseau des Pradels à Belflou (2080 ml de berges) : refus des propriétaires

Le ruisseau des Perrots à Saint Pierre de Lages (1200 ml de berges) : refus du propriétaire

Le ruisseau Jean de Dieu à Aurin (870 ml de berges) : impossibilité de joindre les propriétaires.

Cette année, la campagne de plantations s'est donc orientée sur :

les sites restaurés / renaturés de l'année

les remplacements sur les sites plantés et renaturés les années précédentes.

L'objectif du PPG actuel était de planter 30 000m de berges de cours d'eau. En 2022, cet objectif a été atteint, puisque l'on était à 35 800m de plantations. Mais ces deux dernières années ont connu un déficit en pluviométrie entraînant de la mortalité chez les jeunes plants. Un diagnostic sur les anciens sites (depuis 2018) a donc été réalisé pour recenser les plants morts et prévoir un remplacement. On dénombre ainsi 684 plants qui seront à remplacer sur : l'Hers, le Girou, la Saune, la Seillonne, le Dagour, le Peyrencou, le ruisseau des Pradels, le Gaujac, le Gouffrence et le ruisseau de Carairasse. Le linéaire total des remplacements n'a pas été pris en compte cette année car il avait déjà été compté lors de la plantation initiale.

Par ailleurs, une campagne de paillage a été organisée à l'automne sur d'anciens sites renaturés (Saune à Aurin, Hers à Renneville et Labège), le mulch protège le plant lors de période de sécheresse, enrichit le sol et limite la pousse des adventices. Cet hiver, la majorité des sites renaturés ont été également paillés avec du mulch (et non des dalles en fibres végétales).

### Traitement des espèces invasives

Régie : 16 244 € HT

4 000ml de berges

Chaque année, l'équipe en régie intervient pour contenir, affaiblir ou supprimer des foyers d'espèces invasives présentes sur les berges (principalement Ailantes et Renouée).

En 2023, elle est intervenue sur :

La Vendinelle à la Salvetat et Albiac (Ailante)

Le Girou à Masseribaut (Ailante)

Le Gouffrense à Maureville (Renouée)

Par ailleurs, lors des passages d'entretien régulier, les essences invasives (ailante, pyracantha et Erable négundo) sont systématiquement retirées lorsqu'elles sont présentes.



## Travaux en Régie

L'équipe rivière du Syndicat composée de 6 agents réalise les missions suivantes sur les cours de l'Hers et de ses affluents :

- ♦ Entretien de la végétation des berges (abattage, recepage,...)

Correspondant à l'entretien soutenu/sélectif/léger prévu dans le PPG, l'entretien des sites renaturés, l'entretien sous les lignes électriques, l'entretien après un événement climatique extrême et l'enlèvement des déchets.

En 2023, environ 79 km de berges ont été entretenues pour un coût Régie de 63 817€.

- ♦ La restauration de la ripisylve

Correspondant à la restauration de la végétation sur les tronçons nouvellement entretenus, la restauration douce de la végétation des berges, la gestion des espèces invasives et les plantations.

En 2023, environ 50 km de berges ont été entretenues pour un coût Régie de 175 437 €.

- ♦ La renaturation

Correspondant à la préparation des chantiers de renaturation avant les travaux de pelle mécanique.

En 2023, 4 km de cours d'eau ont été renaturés pour un coût Régie de 69 386€.



## LES ETUDES

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

### ➤ Restauration du lit mineur de la Saune et du lac à feuille – Etude de conception des aménagements et des modalités de leur réalisation

L'objet du marché est la réalisation des études de conception des travaux de séparation du lit mineur de la Saune et de réaménagement du lac.

Il s'agit de :

- ◆ Définir les caractéristiques morphologiques et hydrauliques du lit de la Saune et du lac,
- ◆ Concevoir le fonctionnement hydrologique entre la Saune et le lac et les ouvrages associés,
- ◆ Définir les modalités de réalisation des travaux,
- ◆ Établir les documents techniques et administratifs nécessaires à l'engagement de l'opération.

L'étude a débuté en septembre 2019.

2020 : phase d'état des lieux, diagnostic et propositions d'aménagements

2021 : choix d'un scénario, phase d'avant-projet avec modélisations hydrauliques, étude géotechnique

2022 : phase PRO, étude géotechnique (G2), achat de parcelles par la commune, définition d'un projet de renaturation de la Saune à l'aval immédiat du lac

2023 : - phase PRO avec prise en compte du projet de renaturation de la Saune aval  
- études complémentaires (étude hydraulique, étude faune/flore, étude d'analyse des sédiments, étude d'impact)  
- rédaction du marché de maîtrise d'œuvre et rédaction du Dossier d'autorisation environnemental (consultation hiver 2023).

### ➤ Etude d'élaboration du futur programme pluriannuel de gestion du SBHG sur l'ensemble du bassin versant de l'Hers-Mort et du Girou

Après consultation, le bureau d'étude CEREG a été retenu pour réaliser cette étude qui a débuté en juin 2022 par la phase 1 d'état des lieux et de diagnostic, validée en COPIL en février 2023.

La phase 2 de définition des enjeux et des objectifs s'est déroulée en plusieurs étapes :

- ◆ Présentation aux EPCI de la phase 1 et perspectives pour le futur programme (avril/mai 2023)
- ◆ Atelier participatif élus le 21 juin pour réfléchir aux orientations du prochain PPG
- ◆ Atelier partenaires le 12 juillet : synthèse de l'atelier élus et débat autour des objectifs

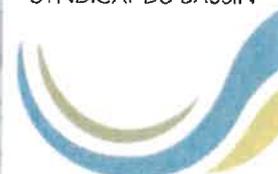
Le COPIL de validation de la phase 2 a eu lieu le 13 décembre.

En 2024, l'étude se terminera par la phase 3 d'élaboration du programme (définition des actions, chiffrage, pluri-annualisation des actions). Il faudra ensuite rédiger les dossiers réglementaires nécessaires à l'obtention de la DIG.

En parallèle, une demande de prorogation de la DIG actuelle a été adressée à la DDT. La prorogation obtenue jusqu'au 31 décembre 2025 nous permet de poursuivre le PPG (2017-2023) jusqu'à l'obtention de la nouvelle DIG.



SYNDICAT DU BASSIN





## ANIMATIONS SCOLAIRES

Les animations scolaires ont été reconduites dans le cadre du partenariat du SBHG avec l'association CPIE Terres Toulousaines, compétente dans le domaine, afin de sensibiliser les enfants aux problématiques liées à l'eau.

Le programme de la semaine de 4 jours, conçu en concertation avec l'enseignant, est basé sur la découverte de l'eau dans l'environnement proche de l'enfant et dans sa vie quotidienne.

Plusieurs aspects de la thématique « eau » sont abordés afin de permettre aux enfants d'avoir une vision globale et de comprendre l'importance des enjeux liés à l'eau, l'assainissement, l'eau potable ou le milieu naturel.

Ce dernier est mis en avant par une sortie spécifique sur la rivière articulée autour d'activités comme la pêche d'insectes aquatiques, les jeux de découverte de la flore et de la faune ou encore les explications des aménagements du cours d'eau et de la gestion du SBHG.

En plus de s'insérer dans le programme scolaire, ces animations permettent de sensibiliser les enfants et par-delà leurs parents mais surtout permettent de leur faire connaître leur environnement proche qui est souvent méconnu et qui peut réserver de nombreuses surprises.

En 2023, le SBHG est intervenu dans les écoles suivantes :

- ◆ Ecole Marcel Pagnol à Castelmaurou (CP, CM1)
- ◆ Ecole Marie-Louise Dissard à Saint Jean (CE1)
- ◆ Ecole Bruyère à Bruguières (CE1)
- ◆ Ecole Buffebiau à Castelginest (CE1)
- ◆ Ecole Autan à Labège (CE1/CE2)



SYNDICAT DU BASSIN



Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

# COMPTE ADMINISTRATIF

## 2023

**I – INFORMATIONS GENERALES  
MODALITES DE VOTE DU BUDGET****POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b> (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 359 502,07	G	2 646 531,10
	Section d'investissement	B	385 191,80	H	412 112,80
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	39 751,75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	164 374,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	2 909 067,87	= G+H+I+J	3 098 395,65
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	175 410,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	175 410,00	= K+L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 359 502,07	= G+I+K	2 686 282,85
	Section d'investissement	= B+D+F	724 975,80	= H+J+L	412 112,80
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	3 084 477,87	= G+H+I+J+K+L	3 098 395,65

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
		0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L
		175 410,00	0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	143 410,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le



ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles		32 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES**

Envoyé en préfecture le 18/12/2024  
Reçu en préfecture le 18/12/2024  
Publié le  
ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	193 528,92	128 020,24	0,00	0,00	65 508,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	644 900,00	596 733,52	0,00	0,00	48 166,48
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 200,00	27 975,74	0,00	0,00	224,26
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>866 628,92</b>	<b>752 729,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 899,42</b>
66	Charges financières	22 396,71	22 396,71	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	604 528,46	604 528,46	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	952 000,00	952 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues	1 023,86				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 446 577,95</b>	<b>2 331 654,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>114 923,28</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	620 094,67				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	27 847,40	27 847,40			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>647 942,07</b>	<b>27 847,40</b>			<b>620 094,67</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 094 520,02</b>	<b>2 359 502,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>735 017,95</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 025 550,97	2 224 791,08	0,00	0,00	800 759,89
75	Autres produits de gestion courante	28 600,00	20 522,72	0,00	0,00	8 077,28
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 054 150,97</b>	<b>2 245 313,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>808 837,17</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	617,30	400 617,30			-400 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 054 768,27</b>	<b>2 646 531,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>408 237,17</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 054 768,27</b>	<b>2 646 531,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>408 237,17</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>39 751,75</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires

(2) DF 023 = RI 021 DI 040 = RF 042 RI 040 = DF 042 DI 041 = RI 041 DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre inscrire le montant reporté.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	511 168,00	174 442,42	143 410,00	193 315,58
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	97 600,00	34 445,03	32 000,00	31 154,97
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	197 200,00	114 438,89	0,00	82 761,11
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>805 968,00</b>	<b>323 326,34</b>	<b>175 410,00</b>	<b>307 231,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	61 865,47	61 865,46	0,00	0,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>61 865,47</b>	<b>61 865,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>867 833,47</b>	<b>385 191,80</b>	<b>175 410,00</b>	<b>307 231,67</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>867 833,47</b>	<b>385 191,80</b>	<b>175 410,00</b>	<b>307 231,67</b>
	Pour information	(2) 164 374,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	28 924,26	28 924,26	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	336 342,00	336 342,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 999,14	18 999,14	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>384 265,40</b>	<b>384 265,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>384 265,40</b>	<b>384 265,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	620 094,67			0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	27 847,40	27 847,40		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>647 942,07</b>	<b>27 847,40</b>		<b>620 094,67</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 032 207,47</b>	<b>412 112,80</b>	<b>0,00</b>	<b>620 094,67</b>

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	R
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>		
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) À servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A8).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

#### 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	128 020,24		128 020,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	596 733,52		596 733,52
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 975,74		27 975,74
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	22 396,71	0,00	22 396,71
67	Charges exceptionnelles	604 528,46	0,00	604 528,46
68	Dot. aux amortissements et provisions	952 000,00	27 847,40	979 847,40
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>2 331 654,67</b>	<b>27 847,40</b>	<b>2 359 502,07</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	61 865,46	0,00	61 865,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	174 442,42	0,00	174 442,42
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	34 445,03	0,00	34 445,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	114 438,89	0,00	114 438,89
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>385 191,80</b>	<b>0,00</b>	<b>385 191,80</b>
<b>Pour information</b>				<b>164 374,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Envoyé en préfecture le 18/12/2024  
Reçu en préfecture le 18/12/2024  
Publié le  
ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 224 791,08		2 224 791,08
75	Autres produits de gestion courante	20 522,72	0,00	20 522,72
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	600,00	0,00	600,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	400 617,30	0,00	400 617,30
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>2 646 531,10</b>	<b>0,00</b>	<b>2 646 531,10</b>
	<b>Pour information</b>			<b>39 751,75</b>
	<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>39 751,75</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	28 924,26	0,00	28 924,26
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	336 342,00		336 342,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 999,14	0,00	18 999,14
28	Amortissement des immobilisations		27 847,40	27 847,40
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>384 265,40</b>	<b>27 847,40</b>	<b>412 112,80</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé ou elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>193 528,92</b>	<b>128 020,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>65 508,68</b>
60611	Eau et assainissement	500,00	361,13	0,00	0,00	138,87
60612	Energie - Electricité	8 000,00	2 925,97	0,00	0,00	5 074,03
60622	Carburants	25 000,00	16 713,15	0,00	0,00	8 286,85
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	3 507,12	0,00	0,00	492,88
60632	Fournitures de petit équipement	8 000,00	3 582,95	0,00	0,00	4 417,05
60636	Vêtements de travail	7 000,00	3 484,66	0,00	0,00	3 515,34
6064	Fournitures administratives	8 000,00	1 539,78	0,00	0,00	6 460,22
611	Contrats de prestations de services	18 000,00	29 265,01	0,00	0,00	-11 265,01
6135	Locations mobilières	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	13 631,03	0,00	0,00	1 368,97
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6156	Maintenance	3 000,00	1 529,96	0,00	0,00	1 470,04
6161	Multirisques	25 000,00	24 958,29	0,00	0,00	41,71
6182	Documentation générale et technique	300,00	262,08	0,00	0,00	37,92
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	1 986,00	0,00	0,00	3 014,00
6226	Honoraires	7 000,00	5 856,72	0,00	0,00	1 143,28
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	1 983,95	0,00	0,00	1 516,05
6237	Publications	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	275,00	348,10	0,00	0,00	-73,10
6257	Réceptions	1 500,00	759,94	0,00	0,00	740,06
6261	Frais d'affranchissement	500,00	423,88	0,00	0,00	76,12
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	6 940,32	0,00	0,00	59,68
627	Services bancaires et assimilés	7 500,00	7 803,20	0,00	0,00	-303,20
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	26 103,92	0,00	0,00	0,00	26 103,92
63512	Taxes foncières	350,00	157,00	0,00	0,00	193,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>644 900,00</b>	<b>596 733,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>48 166,48</b>
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	3 373,65	0,00	0,00	626,35
6331	Versement mobilité	6 000,00	6 013,00	0,00	0,00	-13,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	294,97	0,00	0,00	5,03
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 500,00	6 766,33	0,00	0,00	-266,33
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 100,00	902,84	0,00	0,00	197,16
64111	Rémunération principale titulaires	315 000,00	288 895,15	0,00	0,00	26 104,85
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 000,00	5 335,09	0,00	0,00	664,91
64118	Autres indemnités titulaires	120 000,00	116 628,24	0,00	0,00	3 371,76
64131	Rémunérations non tit.	8 000,00	6 328,18	0,00	0,00	1 671,82
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	50 000,00	46 456,42	0,00	0,00	3 543,58
6453	Cotisations aux caisses de retraites	100 000,00	94 464,25	0,00	0,00	5 535,75
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 000,00	2 010,00	0,00	0,00	2 990,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 339,02	0,00	0,00	-339,02
6488	Autres charges	21 000,00	16 926,38	0,00	0,00	4 073,62
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>28 200,00</b>	<b>27 975,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>224,26</b>
6531	Indemnités	28 000,00	27 819,84	0,00	0,00	180,16
65888	Autres	200,00	155,90	0,00	0,00	44,10
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011+012+014+65+656)</b>		<b>866 628,92</b>	<b>752 729,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>113 899,42</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>22 396,71</b>	<b>22 396,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réels à l'échéance	22 396,71	22 396,71	0,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>604 528,46</b>	<b>604 528,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	604 528,46	604 528,46	0,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>952 000,00</b>	<b>952 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	952 000,00	952 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>1 023,86</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a+b+c+d+e</b>		<b>2 446 577,95</b>	<b>2 331 654,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>114 923,28</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>620 094,67</b>	<b>0,00</b>			<b>620 094,67</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5)</b> <b>(6)</b>	<b>27 847,40</b>	<b>27 847,40</b>			<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	27 847,40	27 847,40			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA</b> <b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>647 942,07</b>	<b>27 847,40</b>			<b>620 094,67</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou re)		Charge rattaché
			Mandats émis		
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>647 942,07</b>	<b>27 847,40</b>		<b>620 094,67</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 094 520,02</b>	<b>2 359 502,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

Envoyé en préfecture le 18/12/2024  
 Reçu en préfecture le 18/12/2024  
 Publié le  
 ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 025 550,97	2 224 791,08	0,00	0,00	800 759,89
7472	Participat° Régions	357 042,00	202 729,51	0,00	0,00	154 312,49
7473	Participat° Départements	27 477,00	36 441,72	0,00	0,00	-8 964,72
74741	Participat° Communes du GFP	107 139,07	107 138,96	0,00	0,00	0,11
74751	Participat° GFP de rattachement	1 117 389,39	1 117 389,51	0,00	0,00	-0,12
74758	Participat° Autres groupements	28 309,11	28 309,11	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 388 194,40	732 782,27	0,00	0,00	655 412,13
75	Autres produits de gestion courante	28 600,00	20 522,72	0,00	0,00	8 077,28
7588	Autres produits div de gestion courante	28 600,00	20 522,72	0,00	0,00	8 077,28
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> (a) = 70+73+74+75+013		<b>3 054 150,97</b>	<b>2 245 313,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>808 837,17</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	617,30	400 617,30	0,00	0,00	-400 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	617,30	400 617,30	0,00	0,00	-400 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> =a+b+c+d		<b>3 054 768,27</b>	<b>2 646 531,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>408 237,17</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> (=Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>3 054 768,27</b>	<b>2 646 531,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>408 237,17</b>
<b>Pour information</b> R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		<b>39 751,75</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf définitions du chapitre des opérations d'ordre. RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	511 168,00	174 442,42	143 410,00	193 315,58
2031	Frais d'études	507 968,00	173 423,86	143 410,00	191 134,14
2033	Frais d'insertion	200,00	0,00	0,00	200,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	1 018,56	0,00	1 981,44
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	97 600,00	34 445,03	32 000,00	31 154,97
2111	Terrains nus	20 000,00	5 472,87	0,00	14 527,13
2135	Installations générales, agencements	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2181	Installat° générales, agencements	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	40 000,00	10 216,76	25 000,00	4 783,24
2183	Matériel de bureau et informatique	25 600,00	18 755,40	0,00	6 844,60
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	197 200,00	114 438,89	0,00	82 761,11
2313	Constructions	32 200,00	32 208,65	0,00	-8,65
2318	Autres immo. corporelles en cours	165 000,00	82 230,24	0,00	82 769,76
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>805 968,00</b>	<b>323 326,34</b>	<b>175 410,00</b>	<b>307 231,66</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	61 865,47	61 865,46	0,00	0,01
1641	Emprunts en euros	61 865,47	61 865,46	0,00	0,01
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
020	<b>Dépenses imprévues</b>	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>61 865,47</b>	<b>61 865,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,01</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>867 833,47</b>	<b>385 191,80</b>	<b>175 410,00</b>	<b>307 231,67</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	0,00	0,00		0,00
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	<b>867 833,47</b>	<b>385 191,80</b>	<b>175 410,00</b>	<b>307 231,67</b>
	<b>Pour information</b>	<b>164 374,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état I B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15 24, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 041=RI 041.

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	365 266,26	365 266,26	0,00	0,00
10222	FCTVA	28 924,26	28 924,26	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	336 342,00	336 342,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	18 999,14	18 999,14	0,00	0,00
27635B	Créance Autres groupements	18 999,14	18 999,14	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>384 265,40</b>	<b>384 265,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>384 265,40</b>	<b>384 265,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	620 094,67			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	27 847,40	27 847,40		0,00
28051	Concessions et droits similaires	444,00	444,00		0,00
28182	Matériel de transport	25 510,00	25 510,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 893,40	1 893,40		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>647 942,07</b>	<b>27 847,40</b>		<b>620 094,67</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>647 942,07</b>	<b>27 847,40</b>		<b>620 094,67</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 032 207,47</b>	<b>412 112,80</b>	<b>0,00</b>	<b>620 094,67</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre. RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

**III – VOTE DU BUDGET**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Envoyé en préfecture le 18/12/2024  
Reçu en préfecture le 18/12/2024  
Publié le  
ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE



Cet état ne contient pas d'information.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV  
A2.1

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

## A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5192 Recettes du Trésor						
5194 Recettes de trésorerie						
5195 Recettes de trésorerie						
5192 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR - INTB9900071C du 22/02/1989

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature de l'obligation, indiquer le titre de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Cate- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel (5)					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					712 000,00									
1641 Emprunts en euros (Total)					712 000,00									
CP20002491477	Banque CREDIT AGRICOLE	08/10/2013		08/04/2014	449 000,00	F		4,400	4,477		T	X Echéance constante		A 1
11EFXAD15PRR	Banque CREDIT AGRICOLE	15/10/2009		08/04/2010	263 000,00	F		4,400	4,521		A	X Echéance constante		A 1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de litige sur ligne de trésorerie (Total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00									
1675 Dettes pour M.F.T.P. et P.P.T. (Total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pariodité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>712 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois)  
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre  
 (7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine - Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compte)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		301 036,66					42 866,33	14 787,60	0,00	740,53
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		301 036,66					42 866,33	14 787,60	0,00	740,53
CP20002491477		0,00	A-1	278 258,99	10,08	F	4,477		21 048,64	12 825,40	0,00	0,00
1111 XAD16PR		0,00	A-1	22 777,67	0,33	F	4,521		21 817,89	1 962,20	0,00	740,53
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP ou PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Buis à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		301 036,66					42 866,33	14 787,60	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 031-213102825-20241211-DEL22024132-DE